L'EDIAC FORMATIONS

DIPLÔME D'ÉTAT ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS

Le métier

L'Éducateur·trice de Jeunes Enfants (EJE) est un travailleur social, diplômé·e d'Etat, dont la spécialité est le champ de la petite enfance (0 - 7 ans).
L'EJE travaille dans les établissements et services qui ont en charge l'accueil et le soin des nourrissons et des enfants jusqu'à 7 ans ou plus.
L'EJE assure une fonction d'éducation, d'éveil, d'animation, de prévention, de coordination et de formation :

- auprès des enfants, dans la vie quotidienne et institutionnelle,
- en collaboration avec les parents, les divers travailleurs sociaux, les services administratifs et aussi les élus des communes ou de conseils départementaux.

Lieux d'intervention

Dans tous les espaces de vie des jeunes enfants :

- structures d'accueil de la petite enfance : crèches, jardins d'enfants, micro-crèches, Relais Assistant·e·s Maternel·le·s, ...
- structures préventives : Protection Maternelle et Infantile, lieu d'accueil parents-enfants, centre d'action médico-sociale précoce, équipe de prévention et d'actions socio-éducatives
- services hospitaliers, ...
- services et établissements sociaux : pouponnières, foyers maternels, foyers de l'enfance, services de protection des mineurs, Instituts médico-éducatifs, centres médico-psychopédagogiques (CMPP), maisons d'enfants à caractère social (MECS), ...
- structures et services socio-éducatifs et culturels : périscolaires, centres de loisirs, ludothèques, centres socio-culturels, centres de vacances, ...
- communes, conseils départementaux, associations, ...

L'Éducateur·trice de Jeunes Enfants doit être capable d'élaborer une démarche éducative favorisant le développement du jeune enfant dans les registres psychomoteur, cognitif, affectif et social.
L'EJE doit disposer de compétences relationnelles :

- Avec les enfants : écoute et observation de l'enfant,
- Avec les adultes : animation d'équipe, communication avec les familles et acteurs sociaux

Par ailleurs, sens des responsabilités, créativité, ouverture d'esprit, sens de l'organisation sont des qualités indispensables à l'exercice de ce métier.

Plaquette éditée en décembre 2023

CONTENU DE LA FORMATION ET ORGANISATION

La formation EJE est reglémentée par
- Arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants
- Arrêté du 22 août 2018 relatif au socle commun de compétences et de connaissances des formations du travail social de niveau II

Formation théorique

1 500 heures d'enseignement théorique, réparties en 4 Domaines de Formation (DF) sur 3 ans :

DF1 Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille (500 heures - liste non-exhaustive) :
- Histoire du métier du travail social et de l'intervention sociale
- Le développement de l'enfant dans sa globalité
- Accueil et accompagnement du jeune enfant et de la famille

DF2 Action éducative en direction du jeune enfant (500 heures - liste non-exhaustive) :
- Caractéristiques et spécificités du jeune enfant
- La prévention
- L'action et la relation éducative, les courants et les approches éducatifs et pédagogiques
- Le groupe, du jeune enfant à l'adulte, la socialisation

DF3 Institution, travail en équipe pluriprofessionnelle et communication professionnelle (250 heures - liste non-exhaustive) :
- Théories de la communication
- Communication et travail social
- Les écrits professionnels
- Institution, et organisation dans le champ de la petite enfance

DF4 Dynamique interinstitutionnelle, partenariats et réseaux (250 heures - liste non-exhaustive) :
- Histoire, missions, fonctionnement des institutions du travail social et du secteur associatif en lien avec le secteur de la petite enfance
- La petite enfance dans les politiques sociales en France
- Travail en partenariat et en réseau
- Introduction au droit

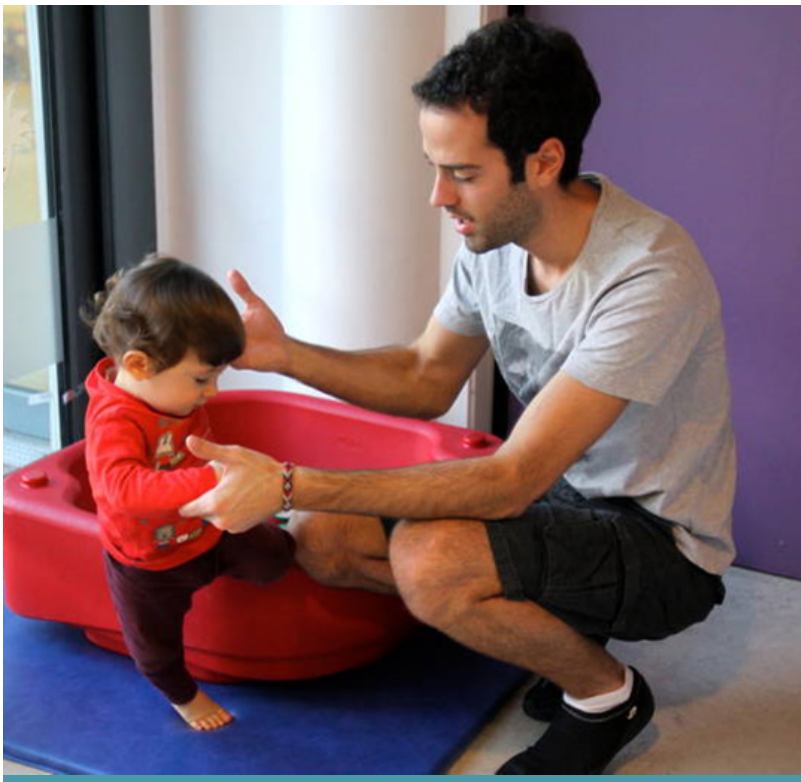

Formation pratique

2 100 heures (60 semaines) :

1ère période : Découverte du milieu et du métier
308 heures à réaliser au cours du semestre 1 auprès d'un·e professionnel·le EJE

2ème période : Contextualisation et communication (1 et 2)
deux fois 308 heures à réaliser sur le même site qualifiant en semestres 2 et 3, entrecoupés par les vacances d'été

3ème période de formation pratique : Institution et prévention
308 heures à réaliser en semestre 4

4ème période de formation pratique : Stage de professionnalisation
868 heures à réaliser en semestre 5 et 6

SUIVRE LA FORMATION EJE À L'EDIAC FORMATIONS

En voie directe : il s'agit d'une formation à temps plein d'une durée de 3 ans excluant toute autre activité parallèle et commençant en septembre de l'année en cours. Les coûts pédagogiques sont pris en charge par la Région Grand Est, l'étudiant·e n'étant redevable que des frais de sélection à la formation, des droits d'inscription et des frais de scolarité.
L'admission en voie directe est conditionnée par le quota d'étudiant·es déterminé par la Région Grand Est, les candidat·es étant admis par ordre de mérite.

En apprentissage : elle nécessite la signature d'un contrat d'apprentissage avec un employeur. L'inscription se fait auprès du CFA-Praxis Métiers du social et de l'éducation (https://www.praxis.alsace/centre-de-formation-dapprentis/le-cfa-de-praxis/) la formation étant dispensée par L'EDIAC Formations. L'entrée en formation pour les apprentis se fait dans les mêmes conditions que ceux en voie directe, la durée de la formation étant de 3 ans.

ÉPREUVES DE SÉLECTION D'ADMISSION

L'épreuve de sélection à la formation EJE se déroule en deux temps : **un écrit (10 - 15 minutes) et un entretien individuel oral (30 minutes)** avec un jury composé d'un·e formateur·trice du centre ou d'un membre de la direction et d'un·e professionel·le de terrain.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être titulaire du baccalauréat ou plus ;
- Ou être titulaire d'un diplôme certifiant ou titre homologué ou inscrits au Répertoire Nationale des certifications professionnelles au moins de niveau 4
- Ou être en terminale et être inscrit·e sur Parcoursup (l'admission définitive est prononcée après succès au Bac).

Deux modalités possibles :

1/ Vous êtes **lycéen·nes et futur·es bachelier·es, apprenti·es, étudiant·es en réorientation** ou avez **moins de 26 ans et encore récemment scolarisé·es** : vous devez vous pré-inscrire sur la plateforme Parcoursup puis inscription à l'épreuve de sélection à la formation de L'EDIAC Formations sur Parcoursup.

https://www.parcoursup.gouv.fr/

2/ Vous avez **plus de 26 ans ou n'êtes plus scolarisé·es depuis plus de 2 ans** : vous devez vous inscrire à l'épreuve de sélection EJE en téléchargeant le dossier de candidature aux épreuves de sélection EJE 2024 Hors-Parcoursup, sur le site de L'EDIAC Formations.

https://www.ediacformation.com/images/sites/21/2023/12/Dossier-candidature-epreuves-selection-EJE24HORSPARCOUR.pdf

Frais de sélection : **150€**.

Les frais de participation à l'épreuve de sélection ne sont pas remboursés dans les cas suivants :

– désistement à moins de 8 jours précédent l'entretien
– si vous n'êtes pas admis(e) à la formation EJE à L'EDIAC Formations
– en cas d'absence le jour de l'entretien, sans en avoir informé le centre de formation au préalable

FRAIS DE SCOLARITÉ

Les frais de scolarité et les droits d'inscription à L'EDIAC Formations s'élèvent à **750 €** pour chaque année de formation (tarif en vigeur).
La Contribution à la Vie Étudiante de Campus (CVEC) est obligatoire et doit être **acquitée avant l'entrée en formation à l'EDIAC Formations (100 € au 1er septembre 2023).** https://cvec.etudiant.gouv.fr/

BOURSE SANITAIRE ET SOCIALE- RÉGION GRAND EST

La Région Grand Est peut octroyer des bourses d'études (à caractère social) aux apprenants inscrits dans les formations du secteur sanitaire et social agréées et financées par la Région Grand Est. Vous trouverez sur leur site :

- les informations concernant les modalités d'attribution des bourses d'études ;
- la possibilité de faire une simulation de bourse pour connaitre votre éligibilité à la bourse et le montant ;
- la plateforme vous permettant de déposer votre demande de bourse en ligne et de suivre l'évolution de votre dossier en temps réel

Liens : https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/bourse-secteur-sanitaire-social/

FOIRE AUX QUESTIONS

Des questions concernant la formation d'Éducateur de jeunes enfants à L'EDIAC Formations ? Consultez notre FAQ en ligne !

PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

La Région Grand Est

CFA PRAXIS

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

CONTACT

9 rue du Verdon, 67100 Strasbourg
secretariat@ediacformation.com
03 88 14 42 90
www.ediacformation.com
@L EDIAC Formations